

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 juillet 2024

Le Centre national de la musique publie les chiffres 2023 de la diffusion de spectacles de musique et de variétés, dont un focus sur les festivals

Le Centre national de la musique publie son rapport annuel sur la diffusion de spectacles de musique et de variétés et annonce pour la deuxième année consécutive un montant total des recettes de billetterie franchissant la barre symbolique du milliard d'euros. La croissance de l'économie du live observée en sortie de crise sanitaire se confirme donc en 2023, dans un contexte économique néanmoins marqué par une forte inflation des dépenses. Cette situation contrastée est particulièrement marquée dans le champ des festivals. En dépit d'un nombre significatif d'annulations, liées notamment aux aléas climatiques, ces derniers ont enregistré une progression importante de leur fréquentation et de leur chiffre d'affaires de billetterie, mais voient leur modèle économique fortement fragilisé (deux tiers d'entre eux n'atteignent pas l'équilibre au sein du panel observé).

Une économie du live en croissance, portée par la diversité de l'offre et une forte demande, mais dont certains modèles économiques sont fragilisés

L'appétit des Français pour les spectacles de musiques actuelles et de variétés en 2023 nourrit une croissance de 21% des recettes de billetterie, totalisant **1,4 milliard d'euros en 2023**. En effet, si l'offre de représentations payantes (65 800) a progressé de 5 %, c'est bien la demande qui porte cette croissance avec un nombre de billets émis sur la période (36 millions d'entrées) en progression de 11 %. Cette hausse est d'ailleurs particulièrement remarquable dans un contexte économique inflationniste pesant sur le budget des ménages, et qui s'est également traduit par une hausse du billet moyen de 8 % à 41 €.

L'offre de spectacles en France en 2023 se caractérise par une **grande diversité des esthétiques représentées**, où l'humour occupe une place très importante avec plus d'un quart du total des représentations, suivi par le jazz/blues (12 %), la variété-pop (11 %) et le rock-metal (11 %), qui cumulent à eux trois plus du tiers de l'offre. Il convient de préciser que cette étude, réalisée sur la base des données issues de la taxe sur les spectacles de musique et de variétés, n'intègre pas les spectacles de musique classique n'entrant pas dans le champ de cette taxe.

Comme les différentes catégories de spectacles obéissent à des modèles économiques de production et de diffusion très variés et pratiquent des prix différents, la place des esthétiques dans la répartition des recettes n'est pas la même que celle occupée dans le volume des représentations.

Ainsi, la variété-pop domine avec 25 % des recettes de billetterie, suivie du rock-metal à 19 % et du rap à 13 %. Néanmoins, on constate une diversité importante, puisque les cabarets à 9 % ; l'humour à 9 %, la dance-electro à 7 %, les comédies musicales à 6 % et le jazz à 4 % représentent une part significative des recettes.

Cette **asymétrie se retrouve également dans l'analyse du secteur du live par nombre d'entrées**. Près de 60 % des représentations payantes sont effectuées dans des jauges de moins de 200 places et totalisent 6 % des recettes de billetterie. Les moyennes jauges (de 200 à 6 000 places) représente 41 % du nombre de représentations et près de 60 % de la billetterie. Enfin, les salles de plus de 6 000 places représentent 1 % de l'offre et 34 % des recettes. À travers ces chiffres, on mesure à quel point toutes les catégories de jauges contribuent à répondre à la demande et sont complémentaires les unes des autres.

Concernant la diversité de la programmation des lieux de diffusion (hors contexte festivalier), 25 % des représentation payantes programment au moins un lead féminin et 65 % programment au moins un artiste francophone.

Les festivals peinent à atteindre l'équilibre budgétaire malgré une fréquentation et des recettes de billetterie en hausse

Malgré une offre payante en baisse (-10 %), en partie due aux annulations occasionnées par les aléas climatiques, les festivals enregistrent en 2023 une évolution notable de leur fréquentation (+9 %) et de leurs recettes de billetterie (+15 %). La hausse du billet moyen de 4 % à 38 € est située en dessous du seuil de l'inflation, témoignant de la **volonté des organisateurs de garder leurs manifestations accessibles**, bien que leurs modèles économiques soient fortement impactés par la conjoncture. Pour mieux appréhender ces enjeux économiques, le CNM a décidé de procéder à une analyse approfondie de la situation d'un panel de 85 festivals.

Il apparaît que, si seulement 1/8ème des festivals du panel a allongé la durée de la manifestation en 2023, c'est **1/4 du panel total qui a dû revoir son budget à la hausse**. En moyenne, les charges des festivals (+11 %) évoluent plus rapidement que les produits (+10 %) en 2023.

Les évolutions majeures observées au sein des charges concernent, entre autres, **le montant moyen des contrats de cession qui poursuit sa hausse (+9 %)** en 2023 et ce malgré la stabilité du nombre d'artistes programmés par rapport à 2022. De même, les charges techniques sont cette année encore en augmentation (+14 %). Quant aux coûts des assurances, ils augmentent en moyenne de 13 %.

S'agissant des produits, la principale évolution observée tient à l'arrêt des financements exceptionnels liés à la crise sanitaire déployés par les pouvoirs publics en 2022. La part des subventions et aides baisse ainsi de 3 points pour atteindre 18 %, au profit des recettes propres (billetterie, bars et restauration, etc.) qui montent à 67 %.

Enfin, la répartition entre festivals bénéficiaires et déficitaires au sein du panel nous révèle que **64 % des festivals n'atteignent pas l'équilibre** en 2023, pour un déficit moyen de 81 770 €. Plus notable encore, 18 % des festivals enregistrant un taux de remplissage supérieur à 98 % n'atteignent pas le seuil de rentabilité.

Contacts presse :

Centre national de la musique
Nathalie Leduc
Responsable de la communication
E : presse@cnm.fr
T : 01 83 75 26 53

Opus64 – Valérie Samuel
Aurélie Mongour
Attachée de presse
E : a.mongour@opus64.com
T : 01 40 26 77 94